

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 02.015

L'An Deux Mille Deux, le 18 février à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

12 FEVRIER 2002

DATE D'AFFICHAGE

12 FEVRIER 2002

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Melle LABEYRIE représentée par M. LE GUEUT
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS

ABSENTS-EXCUSES : M. FAVRE.

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 29
Nombre de Votants : 32

Mlle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : AMENAGEMENT DE LA VOIE INTERQUARTIERS

VOTE : 6 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Dans le cadre de l'achèvement de la voie interquartiers situé dans le secteur de Pousseau, les Services Techniques de la Ville de ROYAN ont élaboré un dossier de Consultation d'Entreprises comprenant 4 lots :

- Lot 1 : Terrassement et VRD
- Lot 2 : Eclairage Public
- Lot 3 : Espaces Verts
- Lot 4 : Peinture et Signalisation

Une procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert (cf. Article 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics) a été lancée le 07 décembre 2001, la remise des offres étant fixée le 14 janvier 2002. La Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie le 15 janvier 2002, puis le 25 janvier 2002 et a décidé de retenir :

- Lot 1 : Entreprise EUROVIA pour un montant de : 524.522,70 euros TTC
- Lot 2 : Entreprise CEE pour un montant de : 51.792,78 euros TTC
- Lot 3 : Entreprise APAGESMS pour un montant de : 93.623,12 euros TTC
- Lot 4 : Entreprise SIGNATURE pour un montant de : 7.267,43 euros TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le Dossier de Consultation d'Entreprises établi par les Services Techniques
- VU l'avis favorable de la Commission de Travaux
- VU le choix de la Commission d'Ouverture des Plis
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver la procédure de consultation par voie d'appel d'offres ouvert engagée par les Services Techniques pour l'aménagement de la Voie Interquartiers,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les pièces nécessaires à la réalisation des marchés à intervenir avec :

- Lot 1 : Entreprise EUROVIA pour un montant de : 524.522,70 euros TTC
- Lot 2 : Entreprise CEE pour un montant de : 51.792,78 euros TTC
- Lot 3 : Entreprise APAGESMS pour un montant de : 93.623,12 euros TTC
- Lot 4 : Entreprise SIGNATURE pour un montant de : 7.267,43 euros TTC

- d'imputer les dépenses au budget communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 21 février 2002
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS